

liation antérieure. D'autres insectes moins destructeurs que celui-ci prélèvent néanmoins un lourd impôt sur la forêt. Malgré que les attaques des excroissances cryptogamiques semblent plus bénignes, les pertes causées par les différentes formes de carie et les autres maladies fongueuses ne sont guère moindres que celles causées par les insectes. La pourriture de la cime du sapin-baumier est très répandue actuellement; les essences de bois dur, elles aussi, sont affectées et la valeur du bois en est amoindrie. Le peuplier et le bouleau blanc dépassent rarement dix pouces de diamètre sans présenter la marque de la carie; puisque ces essences forment une très grande proportion des jeunes arbres, la perte doit être très grande, mais elle n'a jamais été comptée.

**Bilan des pertes et récupération.**—La consommation annuelle du bois des forêts atteint environ 2,600,000,000 de pieds cubes. En les sous-estimant plutôt, les pertes causées par les incendies sont annuellement d'environ 800,000,000 de pieds cubes de bois marchand plus 1,300,000 acres de taillis. Pendant les dix dernières années la destruction occasionnée par le ver du bourgeon de la sapinette est évaluée à 1,345,000,000 de pieds cubes par année, sans compter la destruction résultant d'autres insectes, tels que ceux qui s'attaquent à l'écorce. La perte attribuable aux maladies fongueuses et aux ouragans est inconnue mais assurément considérable. On peut dire sans crainte d'erreur, que les forêts du Canada s'appauvrissent chaque année d'au moins 5,500,000,000 de pieds cubes. L'aire forestière couvrant environ 475,000,000 d'acres, une croissance moyenne annuelle de 11.5 pieds cubes par acre compenserait cet appauvrissement; malheureusement, en raison de la destruction des jeunes arbres, de la détérioration des forêts et du sol par les incendies répétés, il est peu probable que cette récupération s'opère actuellement dans nos forêts, bien que dans certaines parties le gain dépasse sensiblement la perte.

#### IV.—COMMERCE DES FOURRURES.

**Aperçu historique.**—Le rôle que jouait le commerce des fourrures au Canada sous le régime français est bien connu; chacun sait que pendant un siècle et demi, il fut tout à la fois le mobile des découvertes et de l'expansion de la colonie et le fléau des autres industries. On peut dire que plus tard, la compagnie de la Baie d'Hudson fut le principal moteur de la vie de l'ouest jusqu'à ce que la Puissance eut assez grandi pour l'absorber, léguant à la civilisation qui lui succéda, une race indigène accoutumée à l'homme blanc et un exemple d'organisation et de discipline dont l'influence fut durable. Résumons-en les principaux traits:

Depuis les temps les plus reculés, les Basques et les Bretons, venus pêcher sur les grands "bancs," s'adonnèrent au commerce des fourrures dans leurs moments de loisir. Les exigences de la mode qui régnait à la cour du royaume de France nécessitant de grandes quantités de fourrures, des traiteurs vinrent en ce pays en vue de ce commerce exclusivement. Pontgravé et Chauvin fondèrent Tadoussac en 1599 et en firent le centre de la traite avec les Indiens du Saguenay; plus tard, l'exploration ayant pénétré plus avant dans l'intérieur, Québec et Montréal furent fondées comme postes d'échange. Tout d'abord, le gouvernement français accorda le monopole du commerce des fourrures successivement à plusieurs compagnies, à la condition que celles-ci amenassent au Canada un nombre déterminé de colons. Mais la colonisation et le commerce des fourrures ne pouvaient marcher de pair, car l'apparition des colons et le défrichement des terres repoussaient au loin les animaux à fourrure; d'autre part, l'appât des grands bénéfices que procurait ce commerce, l'amour des voyages et le goût du romanesque détour-